

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 33/2 (2006)

DOI: 10.11588/fr.2006.2.49786

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

à la diplomatique et intégrant tant la linguistique que l'épigraphie et la numismatique (Sciences ancillaires, Section IV).

Ce travail de synthèse auquel se livre Leibniz à propos de la méthode de l'écriture de l'histoire se retrouve aussi dans les fins assignées à l'écriture de l'histoire. Peut-être même faudrait-il parler ici, plus encore d'une synthèse, d'un dépassement. S'il reprend les trois dimensions caractéristiques de l'historiographie baroque, c'est, en effet, en faisant éclater leurs cadres respectifs: le lien entre l'histoire et la jurisprudence s'avère ainsi, chez lui, le prélude à une réflexion sur des questions générales de l'historiographie (Histoire et droit public, Section V); la rédaction de l'histoire des Guelfes – le principal ouvrage de Leibniz relevant de l'historiographie dynastique – ne se résout pas en un discours hagiographique, comme cela était, auparavant, la règle – mais est le point de départ d'une recherche intense sur la période médiévale (Histoire des Guelfes, Section IX) qui finit par dépasser les frontières de la Principauté des Hanovre pour traiter de sujets menant jusqu'à l'aube d'un Moyen Âge, à la classification chronologique il contribue largement (Traité et lettres sur l'Histoire de l'Antiquité et du Moyen Âge, section IX). Pour ce qui est, enfin, du discours historique sur l'histoire de l'église, Leibniz n'est aucunement astreint à un discours confessionnel précis. Bien au contraire, c'est le souci constant, chez lui, de retrouver une forme d'harmonie au sein des différentes confessions qui l'anime sans relâche. Il est, à ce titre, un heureux hasard que la publication des »Schriften und Briefe zur Geschichte« tombe pratiquement en même temps que celle du dix-huitième tome de la Correspondance, dans laquelle cette problématique joue un rôle capital (De la théologie historique à la philosophie de l'histoire, Section VII). Ce faisant, Leibniz reste ancré, cependant, dans son siècle, dans la mesure où son propos n'est pas de soumettre par exemple, la Bible à une critique rationnelle délétère, mais a une évidente et avouée dimension apologétique. Pareillement, l'histoire conserve chez lui la dimension d'une *magistra vitae*.

Le travail de synthèse caractérisant l'œuvre historique de Leibniz s'exprime aussi dans une perspective institutionnelle car, toujours, il s'efforce de coordonner les recherches historiques au sein du Saint-Empire, que ce soit par la réalisation du Historisches Reichskolleg conçu par Paullini ou par la création, à Vienne, d'une Académie des Sciences. L'un des objectifs de ces deux institutions était la collection et la mise en archive de tous les documents de l'histoire de l'Empire, ce qui témoigne de la cohérence profonde que montre, au delà de sa diversité, le travail d'historien déployé par Leibniz.

Avoir montré tant cette diversité que cette cohérence, par le choix des textes et des lettres, d'une part, mais aussi par une lumineuse introduction, n'est pas le moindre mérite des éditeurs des »Schriften und Briefe zur Geschichte«. L'admirable précision philologique avec laquelle ils ont rédigé ce recueil, auquel ils ont adjoint plusieurs registres qui en rendent l'utilisation plus facile, fait de cette édition une lecture incontournable pour tous les spécialistes de l'époque baroque et des débuts des Lumières.

Christophe LOSFELD, Halle

Michaela HOHKAMP, Claudia ULBRICH (dir.), Der Staatsbürger als Spitzel. Denunziation während des 18. und 19. Jahrhunderts aus europäischer Perspektive, Leipzig (Leipziger Universitätsverlag) 2001, 413 p. (Deutsch-Französische Kulturbibliothek, 19), ISBN 3-935693-13-3, EUR 46,00.

Longtemps associée par les historiens aux régimes dictatoriaux et totalitaires, la dénonciation était considérée comme le propre de la »modernité«. L'ouverture des archives de la Stasi après 1989 sembla confirmer cette théorie. Dans les démocraties, la pratique dénonciatrice ne paraissait émerger que dans des périodes de »crise« (comme au moment de l'affaire Dreyfus en France ou du Maccarthysme aux États-Unis). Quant à l'encouragement

à la délation pendant la Révolution française, elle était associée essentiellement à l'époque de la Terreur.

L'ouvrage de Michaela Hohkamp et de Claudia Ulbrich se propose d'élargir la perspective, sans tomber dans l'écueil qui ferait de cette pratique une constante anthropologique. C'est à une forme de sociohistoire de la dénonciation que se livrent ici les auteurs, utilisant très largement les instruments de la sociologie pour tenter de définir l'activité dénonciatrice, d'en déterminer la fonction, les contenus et les motivations.

Issu d'un colloque tenu en mars 1998 dans le cadre d'un projet de recherche sur l'espionnage et les pratiques de dénonciation considérés comme instruments de pouvoir dans la *Sattelzeit*, cet ouvrage rassemble quinze contributions centrées pour l'essentiel sur la région rhénane. Cet espace offre la possibilité de mener, à l'échelle régionale, une comparaison transnationale certes contrastée, et parfois même délicate (la différence de statut de la dénonciation ayant pour conséquence une différence radicale de l'archivage mais extrêmement féconde). Le tournant des XVIII^e et XIX^e siècles a été retenu car les auteurs usent de la délation comme lunette d'approche, comme «objet empirique» permettant d'étudier la construction de l'État moderne dans cette phase clé du processus d'étatisation des relations de pouvoir. La dénonciation est, en effet, définie par les auteurs comme point de contact entre la population et les détenteurs du pouvoir, le lieu où se négocient clairement les conflits de loyauté, entre horizon local et horizon national, voire supra-national. L'introduction replace l'ensemble des contributions dans cette problématique et présente également la démarche suivie tout au long du projet, dans son évolution comme dans les difficultés rencontrées.

La première difficulté à laquelle les auteurs ont été confrontés est celle de la définition de l'activité dénonciatrice. Est-elle mode de communication entre gouvernés et gouvernants, forme de pratique politique au quotidien, mode d'apprentissage de la citoyenneté? Faut-il distinguer dénonciation et délation, dans un débat que La Harpe et Camille Desmoulins n'avaient pas pu trancher à l'époque révolutionnaire? Les auteurs ont eu le souci de ne pas clôturer arbitrairement l'objet de recherche sans pour autant renoncer à le délimiter, ce qui a donné lieu à une réévaluation régulière de sa définition.

Le terme est, en effet, à historiciser comme le souligne fortement Renate BLICKLE par une analyse sémantique. La pratique doit être analysée dans son contexte socio-économique, culturel, et surtout politique. Gudrun GERSMANN montre bien, à propos de la police du livre dans le Paris des Lumières, que les changements de régimes politiques peuvent aboutir à la modification du statut de la dénonciation et de l'informateur: les écrivains qui avaient dénoncé leurs pairs sous l'Ancien Régime se présentèrent, après 1789, comme les victimes d'un pouvoir tyrannique. C'est à la même époque que les révolutionnaires firent de la dénonciation une vertu et un devoir civiques en réponse à la nouvelle exigence de transparence et de perfection du personnel politique, rappelle Christiane KOHSER-SPOHN. Son article analyse l'adhésion très progressive de la population strasbourgeoise à cette rhétorique révolutionnaire à la faveur, notamment, des luttes locales suscitées par la constitution civile du clergé, dans un climat fortement marqué par les conflits confessionnels et «ethniques» antérieurs. L'auteur s'intéresse à toutes les facettes du phénomène, aux délateurs et aux délatrices (montrant que la parole des seconds n'avait pas la même validité que celle des premiers), aux formes et aux contenus des dénonciations, aux procédures d'enregistrement officiel de l'information puis à son traitement par la justice.

Sheila FITZPATRICK (dans un très bel article où l'auteur tire parti de son expérience de l'espace soviétique pour replacer celui-ci dans une réflexion plus générale sur les pratiques dénonciatrices) propose de définir la dénonciation comme transmission volontaire d'une information à l'État (ou à toute autre autorité comme l'Église) dans le but de dénoncer une malversation et appelant – implicitement ou explicitement – à une sanction. Ceci soulève deux questions: l'une concernant le face-à-face entre gouvernants et gouvernés, dans une

optique weberienne de la construction de l'État moderne, l'autre concernant les motivations.

Le face-à-face entre détenteurs du pouvoir et population est ainsi perturbé lorsque l'État se fait dénonciateur de ses propres pratiques, comme à Coblenz (Wolfgang Hans STEIN sur les recrutements forcés pour l'armée coloniale napoléonienne en 1803). Surtout, la relation à l'État est bien souvent tripartite et non binaire: l'individu doit négocier entre son appartenance à une communauté locale et sa relation à une autorité plus lointaine, qu'elle soit nationale ou supra-nationale. Il ne s'agit donc plus d'un face-à-face dominants/dominés, monarchie/sujets ou fonctionnaires/population mais d'une relation où les intérêts particuliers de l'individu peuvent entrer en concurrence avec les intérêts de la communauté et/ou avec ceux de l'État. C'est ce dont témoigne parfaitement l'article d'André HOLENSTEIN (sur le margraviat de Bade-Durlach dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle). Même constat dans l'analyse que Gerhard SÄLTER fait de la pratique des lettres de cachet à Paris (1697-1715): c'est sous une pression sociale et culturelle immédiate qu'une famille en venait à se défaire de l'un de ses membres en le livrant à l'État.

Ces conflits de loyauté participent de l'ambivalence des motivations qui conduisent à la délation. Les motifs les plus personnels (par exemple lorsque le corps physique intervient, ce qu'analyse Gunter MAHLERWEIN dans le Palatinat à l'époque de la Révolution française) sont rarement clairement distincts des motifs politiques (Andreas WÜRGLER, La dénonciation comme expression d'un positionnement politique à Berne en 1749). Ceci est d'autant plus difficile à déterminer que l'information n'a été retenue (et archivée), que si le délateur a su se conformer aux critères qui validaient sa dénonciation, c'est-à-dire en plaçant l'État – ou le bien général – au-dessus des intérêts particuliers, car le singulier décrédibilise la dénonciation. Cette nécessaire conformité aux attentes des autorités publiques permet à Dietlind HÜCHTKER (Bade, fin du XVIII^e siècle) d'arriver à une conclusion forte: ce n'est pas le contenu et la forme de la délation qui en déterminent l'usage politique, c'est l'usage politique qui détermine la forme et le contenu de l'information transmise.

Enfin, la relation au pouvoir par le biais de la dénonciation se nourrit d'une part d'imaginaire comme le montre Alf LÜDTKE. Les théories de Cassirer sont utilisées dans cet article pour introduire l'affect dans la perspective weberienne des relations de pouvoir. À mesure que l'horizon des individus s'ouvrait du local vers le national et que les sociétés se démocratisaient par l'introduction du suffrage universel, les individus auraient eu une relation toujours plus abstraite et bureaucratique à l'autorité publique. La dissolution du lien social résultant de ce processus aurait participé d'un rapport à l'État très ambivalent, entre désir de protection et peur d'une perte de contrôle. Cette analyse qui propose un vaste panorama de la question (aussi bien du point de vue des références convoquées que des exemples utilisés) se conclut sur la prégnance de l'affect, d'une politique »par amour«. L'imaginaire était également largement présent sous l'Ancien Régime, lorsque, par exemple, des particuliers dénonçaient de faux complots contre le roi de France (Jens Ivo ENGELS). Ces dénonciateurs imaginaient des scénarios mettant en jeu la vie du monarque, personne concrète vers laquelle pouvaient s'orienter des émotions provoquant des réactions parfois irrationnelles. Un processus similaire est en jeu lorsque la peur du complot intervient, dans le Strasbourg révolutionnaire notamment.

L'étroite relation entre dénonciation et politique induit un effet collatéral. En effet, dans la mesure où ce sont les autorités qui décident de la validité d'une information, le travail de l'historien est totalement tributaire des choix opérés par celles-ci. Le silence des archives ne peut donc en aucun cas signifier absence d'activités dénonciatrices (Michaela HOHKAMP, Constance à la fin du XVIII^e siècle). De même, l'évolution du statut de la délation selon les époques et les régimes politiques peut susciter une modification dans les modes d'archivage, comme en France, lorsque la dénonciation redevint une pratique réprouvée dans l'espace public, mais toujours autant utilisée en réalité (Édouard EBEL, l'Alsace au XIX^e siècle).

Les différentes contributions se font écho les unes aux autres, donnant une véritable cohérence à l'ensemble de l'ouvrage. Elles soulèvent des questions passionnantes. Ainsi les références à l'«Ami du Peuple» de Marat et à d'autres journaux posent le problème de la relation entre journalisme d'investigation et délation. En tout état de cause, ce livre s'inscrit pleinement dans le renouvellement d'un courant de recherche sur le secret en politique.

Karine RANCE, Paris

Stefan SAMERSKI, »Wie im Himmel so auf Erden«? Selig- und Heiligsprechung in der Katholischen Kirche 1740 bis 1870, Stuttgart (Kohlhammer) 2002, 510 S. (Münchener Kirchenhistorische Studien, 10), ISBN 3-17-016977-7, EUR 50,00.

Die vorliegende Untersuchung, die im Sommersemester 2000 von der Katholisch-Theologischen Fakultät der Ludwig-Maximilians-Universität München als Habilitationsschrift angenommen wurde, betrachtet die Praxis der Selig- und Heiligsprechung in der Katholischen Kirche. Sie »stellt [...] nicht Selige und Heilige in den Vordergrund der Darstellung, sondern die konstitutiven Rahmenbedingungen, die häufig auftretenden Instrumentalisierungen und die regionalen Spezifika von Beatifikation und Kanonisation im Wandel der Epochen« (S. 6). Die Studie behandelt den Zeitraum von 1740 bis 1870. Am Beginn des Untersuchungszeitraums steht Papst Benedikt XIV., der als versierter Kanonist die bis heute nachwirkende Grundlagen des Heiligsprechungsverfahrens gelegt hat; das Ende wird durch das Erste Vatikanische Konzil und den Verlust des Kirchenstaates markiert.

Die Studie, die durch ihre Materialfülle und analytische Klarheit besticht, umfaßt fünf Teile. Der erste Teil (S. 61–83) zeigt die Entwicklung des Prozeßverfahrens auf und stellt die zuständige Behörde, die Ritenkongregation, vor. Des weiteren wird der idealtypische Ablauf des Selig- und Heiligsprechungsverfahrens dargestellt. Der zweite Teil (S. 85–169) behandelt anhand der Pontifikate Benedikts XIV., Clemens' XIII., Pius' VI. und Pius' IX. die Heiligsprechungsverfahren. Der dritte und ausführlichste Teil der Arbeit (S. 171–396), von Samerski mit »Typologie« bezeichnet, beschreibt die unterschiedlichen Funktionalisierungen des Selig- und Heiligsprechungsverfahrens für politische und religiöse Zwecke. Der Pfarrer Jan Sarkander von Holleschau, der unter Folter nach dem böhmischen Aufstand Mitte März 1620 starb, wurde zuerst lokal verehrt – aus seiner Folterkammer wurde eine Kapelle –, ehe das österreichische Kaiserhaus ihn im Sinne der »Pietas austriaca« förderte (erstes Kapitel). Die politische Situation in den Ländern der böhmischen Krone führte zur Verschleppung des bereits 1715 begonnenen Seligsprechungsprozesses. Im 19. Jh. wurde Sarkander zum zwischen Österreich und Mähren umstrittenen Nationalpatron. »Die Causa Sarkander beweist exemplarisch, daß ein weltlicher Alleingang nie zum Ziele führte; bei Sarkander hing alles letztendlich am Olmützer Oberhirten. Zudem führte die Ritenkongregation ein relatives Eigenleben, das nur durch innerkirchliche Einflußnahme steuerbar war. Der finanzielle Hintergrund war ein weiterer entscheidender Faktor für den glücklichen Verlauf einer Causa« (S. 197). Im zweiten Kapitel (Farmacia Vaticana) wird an einigen Beispielen aufgezeigt, wie Heilige bewußt funktionalisiert wurden. Bei der Seligsprechung des Juan Grande (1546–1600) 1853 ging es um die Reorganisation des Hospitalwesens. Die 26 japanischen Märtyrer, die 1826 heilig gesprochen wurden, sollten als Vorbilder für Missionare dienen. Die Seligsprechung des Theatiner-Kardinals Giuseppe Maria Tomasi (1649–1713) zeigt den mangelnden Zusammenhang zwischen Volksverehrung und Sanktionspraxis auf, indem von der Ritenkongregation eine lebendige Verehrung des Grabes vorgetäuscht wurde. Das dritte Kapitel stellt Familienheilige als »die Zuspitzung eines besonderen sozialen Beziehungsgeflechts« (S. 217) vor. Der Wunsch, einen Seligen oder